

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mercredi 7 février 2018 (9h00)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence (via Zoom Meeting)
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
André Messier, Direction générale adjointe à l'éducation
Lucie Pineau, Chef des services financiers
Siriki Diabagaté, Direction des services financiers
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI
Claude-Jean Harel, Coordonnateur aux communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie les membres du CSF, le personnel du CÉF et la presse de leur présence. Il constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du mercredi 7 février 2018 à 9h15.

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 7 février 2018*

18.001 ANITA FRANCON : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 7 février 2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Le conseiller scolaire, Martin Prince, indique avoir un léger conflit sur le point relatif au calendrier scolaire. La présidence du CSF, Alpha Barry, déclare un conflit sur le point relatif à la prématernelle.

Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence du CSF rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Fonction du Président (politique 2.4)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 2.4 Fonction du Président

Réunion du CSF du 7 février 2018

Réviseur : Anita Francon

C'est la vice-présidence du CSF, Hélène Grimard, qui assure le dialogue sur cette politique en lieu et place de la présidence.

Il est suggéré de réfléchir sur la responsabilité d'une communication entre le CSF et le Ministère. A discuter au sein du Comité de la gouvernance et des politiques.

Avant dernier point de la politique, il est demandé de revoir la pertinence du mot « question ».

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	- Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	- Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	- Oui	
4) Est-ce que la politique est à	- Oui	

jour et d'intérêt actuel ?		
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - La présidence doit s'assurer régulièrement que ses actions correspondent bien à la politique. - Rappel que la présidence du CSF est évaluée annuellement. 	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?		

1.4.2 Reconnaissance des traités

La présidence du CSF, Alpha Barry, soumet à la table des élus deux énoncés sur l'histoire, l'identité et la mission du CÉF ainsi que la reconnaissance des Traités qui seraient lues lors des prochaines séances régulières du CSF :

Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- les relations interpersonnelles,
- un environnement sain,
- une culture d'excellence,
- le partenariat,
- l'innovation,
- l'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

18.002 MARTIN PRINCE : Que le CSF accepte que les deux énoncés précédemment présentés soient intégrés au mot de bienvenue des séances régulières du CSF, et qu'ils soient utilisés lors des représentations publiques du CSF.

Adopté

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 novembre 2017

18.003 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 29 novembre 2017 tel que présenté.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Rapports trimestriels des directions générales

2.1.1 Rapport de la direction générale aux affaires

Présentation de Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, du rapport trimestriel n° 1 (de septembre à novembre 2017).

Pause santé de quelques minutes à 10h24.

18.004 MARIA LEPAGE : Que le CSF se réunisse à huis clos avec les directions générales lors de la séance régulière du 7 février 2018 à 10h39.

Adopté

18.005 JEROME PERRAULT : Que le CSF lève le huis clos avec les directions générales de

la séance régulière du 7 février 2018 à 11h30.

Adopté

18.006 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport trimestriel n° 1 (de septembre à novembre 2017) de la direction générale aux affaires tel que présenté.

Adopté

2.1.1.a Adoption des états financiers au 31 août 2017

Présentation de Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, des états financiers au 31 août 2017.

18.007 MARTIN PRINCE : Que le CSF adopte les états financiers au 31 août 2017 tels que présentés.

Adopté

2.1.1.b Rapport des ressources humaines

Présentation de Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, du rapport des ressources humaines.

18.008 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines du 21 novembre 2017 au 30 janvier 2018 tel que présenté.

Adopté

2.1.2 *Rapport de la direction générale à l'éducation*

Présentation de Bernard Roy, Directeur général à l'éducation, du rapport trimestriel n° 1 (de septembre à novembre 2017).

18.009 JEROME PERRAULT : Que le CSF reçoive le rapport trimestriel n° 1 (de septembre à novembre 2017) de la direction générale à l'éducation tel que présenté.

Adopté

Pause dîner et reprise à 13h03, en l'absence de la conseillère scolaire, Gisèle Rivard (Zoom Meeting).

2.2 *Décisions*

2.2.1 *Requête du CÉ Boréale de Ponteix*

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, du contexte, des enjeux, des diverses analyses réalisées par les directions générales du CÉF.

La conseillère scolaire, Gisèle Rivard, rejoint la séance (via Zoom Meeting) à 13h06.

Il est mentionné :

- que la région scolaire n° 2 de la Vieille comprend 3 écoles fransaskoises : 2 à Gravelbourg et 1 à Ponteix.
- que la région scolaire n° 8 des Battlefords comprend les élèves de l'école Père Mercure et de l'école Sans-Frontières à Lloydminster.

18.010 MARIA LEPAGE : Que le CSF accepte la proposition des parents de Ponteix, MM. Daniel Roberge et Suzanne Smith, de créer une nouvelle région scolaire à Ponteix et que le vote du CSF soit effectué par vote secret.

Pour 4
Contre 3
Abstention 1
Adopté

Le point 4. Délégations et présentations spéciales est avancé.

Le CSF accueille Mme Leia Laing, enseignante du CÉF à Regina et lauréate du Prix d'histoire du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement 2017.

Mme Laing fait une présentation du projet multi-écoles, Regina (Saskatchewan), réalisé en collaboration avec Madame Noamie Fortier-Fréçon.

Monsieur Bernard Roy, Directeur général à l'éducation, lui remet à la fin de sa présentation, un certificat au nom du CÉF.

Pause Santé de quelques minutes et reprise à 14h22.

Absence du conseiller scolaire, Jérôme Perrault, durant quelques minutes.

2.2.2 Budget 2017-2018

Présentation de Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, de la révision du budget 2017-2018 suite à la mise à jour du financement provincial en décembre 2017.

18.011 MARTIN PRINCE : Que le CSF adopte la révision du budget 2017-2018 telle que présentée, pour une réduction des dépenses d'un montant de 389 135 \$.

Pour 6
Contre 1
Abstention 1
Adopté

2.2.3 Adoption du calendrier scolaire 2018-2019

Présentation par Bernard Roy, Directeur général à l'éducation, de l'ébauche du

calendrier scolaire 2018-2019.

Le conseiller scolaire, Martin Prince, quitte la séance à 14h41 pour conflit d'intérêts.

Monsieur Roy indique qu'une modification doit être apportée à l'ébauche. La « Journée de planification, Congé des élèves » (P) du 31 janvier 2019 doit être avancée au mardi 29 janvier 2019. Le jeudi 31 janvier 2019 devient donc une journée travaillée.

18.012 JOSEPH POIRIER : Que le CSF adopte le Calendrier scolaire 2018-2019 tel que présenté avec l'amendement exposé et relatif au remplacement de la « Journée de planification, Congé des élèves » (P) du jeudi 31 janvier 2019 par le mardi 29 janvier 2019.

Adopté

2.2.4 Assemblée Annuelle des Électeurs

Le conseiller scolaire, Martin Prince, rejoint la séance à 14h46.

La présidence du CSF, Alpha Barry, informe les membres du CSF de l'abrogation des articles 100 et 101 dans le projet de loi 63 et la Loi de 1995 sur l'éducation (version 2017). Cette abrogation concerne l'assemblée annuelle des électeurs francophones et les assemblées extraordinaires des électeurs francophones.

18.013 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate l'administration du CÉF à réaliser une analyse des coûts, bénéfiques et alternatives au remplacement de l'Assemblée Annuelle des Électeurs puis de revenir à la table du CSF.

Adopté

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité des permissions d'admission

Le rapport du Comité des permissions d'admission est présenté par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

18.014 ANITA FRANCON : Que le CSF reçoive le rapport du Comité des permissions d'admission au 17 janvier 2018 tel que présenté.

Adopté

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Sans objet.

2.3.3 Comité de gouvernance et de politiques

Sans objet.

2.3.4 Les divers comités sous l'entente ALEF

Sans objet.

2.3.5 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Le représentant auprès du Comité exécutif du SSBA, Martin Prince, présente oralement son rapport.

18.015 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport oral du représentant auprès du Comité exécutif du SSBA.

Adopté

2.3.6 Représentant auprès de la table des élus

Sans objet.

2.3.7 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Rapport présenté oralement par le représentant au CA de la FNCSF, Alpha Barry.

La conseillère scolaire, Anita Francon, quitte la séance quelques minutes et revient à 15h54.

18.016 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport oral du représentant au Conseil d'administration de la FNCSF.

Adopté

2.3.8 Comité d'appui à la négociation avec le gouvernement

Sans objet.

2.3.9 Comité stratégique

Le Comité d'appui à la négociation avec le gouvernement et le Comité stratégique sont deux comités avec des mandats sensiblement similaires. La date butoir des négociations avec le gouvernement était le 15 octobre 2017. La présidence du CSF propose de les amalgamer.

18.017 MARTIN PRINCE : Que le CSF mette fin au Comité d'appui à la négociation avec le gouvernement et que le Comité stratégique soit dorénavant dénommé Comité stratégique et de négociation.

Adopté

La présidence du CSF annonce l'ouverture des nominations à rejoindre le Comité stratégique et de négociation déjà composé des conseillers scolaires : Alpha Barry, Geneviève Binette, Hélène Grimard et Martin Prince.

Joseph Poirier nomme Maria Lepage qui accepte.

Alpha Barry nomme Jérôme Perrault qui accepte.

Jérôme Perrault nomme Joseph Poirier qui accepte.

La présidence du CSF déclare la clôture des nominations.

18.018 ALPHA BARRY : Que le Comité stratégique et de négociation soit composé des conseillers scolaires suivants : Alpha Barry, Geneviève Binette, Hélène Grimard, Maria Lepage, Jérôme Perrault, Joseph Poirier et Martin Prince.

Adopté

2.3.10 Comité sur le rendement de la direction générale

La présidente du Comité sur le rendement de la direction générale, Maria Lepage, fait un rapport oral de la rencontre du comité du 17 janvier 2018.

18.019 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport oral du Comité sur le rendement de la direction générale.

Adopté

2.3.11 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.3.12 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Sans objet.

2.4 Points d'information

2.4.1 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

Le CSF a pris connaissance de la proposition 17.28 que le Conseil d'école Ducharme de Moose Jaw a adopté lors de sa séance régulière du 30 novembre 2017 et dont le procès-verbal a été reçu le 18 décembre 2017.

2.4.2 Élections partielles

M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, expose l'intérêt présenté par un particulier au poste de représentant communautaire du Conseil d'école auprès de l'école Bellegarde.

Une demande identique a été présentée la veille par le Conseil d'école Valois de Prince Albert.

Des élections partielles vont être déclenchées dans ces deux communautés.

La présidence du CSF, Alpha Barry, quitte la séance à 16h07 ainsi que le conseiller scolaire, Joseph Poirier.

La présidence de la séance régulière est tenue par la vice-présidente du CSF, Hélène Grimard.

2.4.3 *Calendrier des formations*

Sans objet.

2.4.4 *Dates à retenir*

- Les 12 et 13 avril 2018 : *Spring General Assembly* du SSBA.

18.020 MARTIN PRINCE : Que le CSF accepte que le CÉF procède à l'inscription des conseillers scolaires suivants : Martin Prince, Hélène Grimard et Jérôme Perrault au *Spring General Assembly* du SSBA qui se déroulera les jeudi 12 et vendredi 13 avril 2018 à l'hôtel *Radisson* à Saskatoon, tout en laissant la possibilité aux conseillers scolaires absents de présenter leur intérêt à y assister et à demander au CÉF de procéder à leur inscription.

Adopté

- Le 20 octobre 2018 : Symposium des parents de l'APF (Carrefour des Plaines à Regina).
- Du 15 au 17 novembre 2018 : *Fall General Assembly* du SSBA (Hôtel *Double Tree by Hilton* à Regina).

III ****Correspondance**

- Communiqués de la FNCSF
- Ministère Éducation : lettres des 22/11/2017, 30/11/2017, 04/01/2018
- Bulletins de la FNCSF : novembre, décembre 2017 et janvier 2018
- Bulletin du SSBA : décembre 2017
- SSBA :
 - Spring Assembly 2018
 - Mosaic Extreme School Makeover Challenge
 - Insurance WAG Monthly Update

- Communiqués du SSBA : des 23/01/2018 et 29/01/2018

IV. Délégations et présentations spéciales

Madame Leia Laing, enseignante au CÉF et lauréate du Prix d'histoire du Gouverneur général (voir page 6 du présent procès-verbal).

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

18.021 GISELE RIVARD : Que les rapports des représentants du CSF, des présidents des comités et/ou membres des comités soumettent leur rapport par écrit aux membres du CSF, et ce avant la séance régulière afin de permettre aux élus de se préparer.

Adopté

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 29 novembre 2017

Aucune observation.

6.1.2 Autoévaluation de la séance du 7 février 2018

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le mardi 20 février 2018 à midi.

6.2 La prochaine séance :

- Le lundi 16 avril 2018, à 9 heures, à Saskatoon.

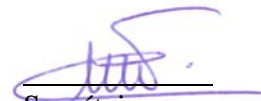
6.3 Levée de la séance du 7 février 2018

18.022 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 7 février 2018 à 16h20.

Adopté



Présidence



Secrétaire